



SCHWEIZERISCHE BOTSCHAFT  
IN ÖSTERREICH

1030 WIEN, le 19 février 1976

Prinz Eugen-Strasse 7  
Telephon Nr. 72 51 11-15

Ref.: 540.1(3) -KR/sy  
541.221 (I 4)

ad s.C.41.11.0 - NF/cm

AL	H	H	CE	
54	74	12	4	
h	v	k	cf	CA
-5. April 1976				
s.C.H. A4.11.0				

Monsieur  
le Conseiller fédéral Pierre Graber  
Chef du Département politique fédéral  
B e r n e

Votre lettre à M. Bielka au sujet  
des exportations autrichiennes de  
vin et de fromage

Monsieur le Conseiller fédéral,

M. Bielka m'a reçu hier soir. Après qu'il eut lu votre lettre, j'y ai ajouté quelques détails empruntés à la note que vous avait adressée le chef du Département fédéral de l'économie publique. M. Staribacher sera informé du contenu de la communication suisse, et il reprendra sans doute le dialogue dans l'enceinte appropriée.

A ce propos, M. Bielka a donné la motivation de sa propre démarche auprès de vous. Les relations entre deux pays forment un tout, dont chaque élément, quel qu'il soit, intéresse en dernier ressort les Ministères des Affaires étrangères. Ceux-ci embrassent en effet l'ensemble, alors que les autres ministères souffrent souvent de l'horizon plus restreint, c'est dans la nature des choses, de leurs experts. Or, les petits pays vérifient l'adage que l'union fait la force (toute relative s'entend). Pris isolément, nous ne pesons pas lourd, mais que nous réussissions à nous grouper, et du coup nous sommes écoutés.

....

- 2 -

Ces réflexions de M. Bielka ne doivent pas s'entendre seulement par rapport au problème concret qui nous occupe, mais à l'échelle européenne, voire mondiale. Allon, à Jerusalem, lui fit la réflexion qu'Israël allait être amené à discriminer les produits autrichiens à la suite d'accords avec les Communautés. La Grèce va être admise au sein des neuf, ceux-ci sont l'objet d'approches de la part du Comecon. Et de nous, dans tout cela, qu'advient-il, avec une AELE bien essoufflée. Peut-on mettre en oeuvre la clause évolutive, existe-t-il des moyens de ne pas tomber dans l'isolement.

Ces pensées inquiètes, M. Bielka m'a dit les avoir exprimées en début de semaine à Stockholm devant son homologue suédois. Elles ne débouchent sur aucune conclusion, mais témoignent d'un malaise diffus dont M. Bielka serait heureux de vous entretenir lors d'une rencontre (Tunis?) qu'il souhaiterait prochaine.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse



(Keller)

Copie à:

- Direction politique, DPF
- Secrétariat politique